

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 07 FÉVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 07 février, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 30 janvier 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Guillaume FRICKER
Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
M. René GODIGNON	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
M. Didier MATRAS	Mme Isabelle BRACALE
Mme Agnès LAVEST	M. Julien THELLIER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Bernard SAXER
Mme Annick FORESTIER	M. Didier BLANC
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	M. Cyrille COURTY
M. Alain COSSON	Mme Marie-France BARRIER
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	

Votaient par procuration :

Mme Monique ROUGIER (à Mme Marie-Evelyne TIZORIN)
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
Mme Élisabeth BRUSSAT (à M. Julien THEILLIER)
M. Bernard FRASIAK (à Mme Marie-France BARRIER)
M. Daniel DUVERT (à Mme Agnès LAVEST)
Mme Laurence GONINET (à Mme Aline ROCHE)

Absent :

Mme Sophie CARRÉ

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : URBANISME – PROGRAMME « HABITER MIEUX » - SUBVENTIONS AUX PRIVES APORTEES PAR LA CCEDA

**URBANISME – PROGRAMME « HABITER MIEUX » -
SUBVENTIONS AUX PRIVES APPORTEES PAR LA CCEDA**

- VU le code de l'urbanisme ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- CONSIDERANT la délibération du 28/06/2018 approuvant un abondement forfaitaire à la prime Habiter-Mieux ;
- CONSIDERANT la convention entre la CCEDA et la commune de Lempty signée le 30/11/2018, définissant les conditions d'attribution de l'abondement à la prime Habiter Mieux ;

Monsieur le Président rappelle que par délibération du 28/06/2018, il a été décidé que la Communauté de communes Entre Dore et Allier attribuerait une subvention de 500€ ou 600€ (selon conditions de ressources Anah) aux bénéficiaires du programme de rénovation énergétique « Habiter Mieux », dont les dossiers ont été validés en commission Anah depuis le 1er janvier 2018. Cette aide est devenue applicable depuis le 30 novembre 2018, avec la signature de la convention bipartite entre la CCEDA et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (animateur du dispositif sur notre territoire, dans le cadre d'un programme d'intérêt général).

Dans ce cadre, il vous est proposé d'approuver l'attribution de 8 primes de 600€ (foyer classés très modestes selon les plafonds de ressource Anah) et 1 prime de 500€ (foyer classé ménage modeste) aux dossiers suivants :

Civilité	Nom	Prénom	adresse postale	code postal	commune	numéro dossier Anah	date courrier de notification Anah	catégorie	montant sub CCEDA
Madame, Monsieur	CHAUX BRIGAND	Grégory et Messaline	31 rue Bernard de ROQUEFEUIL	63190	LEZOUX	11545	23/03/2018	Très modestes	600,00 €
Madame	CHAMBADE	Colette	23 Allée de Ligonne	63190	LEZOUX	11805	17/05/2018	Très modestes	600,00 €
Monsieur	NEYRIAL	Thierry	4 rue Pierre de Coubertin	63190	LEZOUX	11905	11/07/2018	Très modestes	600,00 €
Monsieur	TARRILLION	Wilfried	26 rue Saint	63190	LEZOUX	12163	06/09/2018	Modestes	500,00 €
Madame	BACONNIER	Carine	Les EPININS	63920	PESCHADOIRES	12196	06/09/2018	Très modestes	600,00 €
Monsieur	PEROCHON	Laurent	41 rue des Aises	63190	LEZOUX	12145	06/09/2018	Très modestes	600,00 €
Madame	MONTBRIZON	Julie	18 rue des Marmitons	63350	CULHAT	12128	06/09/2018	Très modestes	600,00 €
Monsieur	BONNEFOY	Hervé	27, Les Escolives	63350	CREVANT-LAVEINE	12231	02/10/2018	Très modestes	600,00 €
Madame	DUVERGE	Francine	60 Rue de Saint MARTIN	63190	LEZOUX	12589	17/12/2018	Très modestes	600,00 €

AR PREFECTURE

063-246301097-20190207-20190207_18-DE
Reçu le 12/02/2019

CCEDA
CC07/02/2019
(18)

Aussi, Monsieur le Président propose au conseil communautaire de l'autoriser à notifier l'attribution de 8 primes de 600€ et 1 prime de 500€ aux dossiers figurant ci-dessus, et à engager le versement dès que les conditions figurant dans la convention seront réunies (accord de versement par la commission locale de l'habitat de l'Anah)..

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire APPROUVE la proposition ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 12 février 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.